

Réédition du rapport Schwartz : *Naissance de l'insertion*



Cet ouvrage est promu par :
Association Nationale des Directeurs de Missions Locales
33, avenue Champlain, 76100 Rouen
T 02 32 81 63 70 / F 02 32 81 63 71
andml@andml.org

Éditions Apogée
11, rue du Noyer
35000 Rennes
T 02 99 32 45 95 / F 02 99 32 42 98
apogee.rennes@wanadoo.fr
www.editions-apogee.com

Dépôt légal : mai 2007
Achevé d'imprimer sur les presses de l'imprimerie Barnéoud,
Bonchamp-les-Laval (Mayenne)
imprimé en France

« Rééditer le Rapport de 81 n'a de sens que si un nouveau rapport est établi qui, décrivant le nouvel état des lieux de l'insertion des jeunes en 2007, fait des propositions ambitieuses et concrètes qui en découlent. C'est à la condition de cette construction entre vos mains que, effectivement, cette réédition prend son sens : elle est un point de départ pour l'avenir des Missions Locales, et surtout pour les conditions que nous réservons à notre jeunesse. » Ces mots de Bertrand Schwartz introduisent cet ouvrage qui, à n'en pas douter, constitue un événement puisqu'il permettra à tous ceux et celles s'intéressant à l'insertion, plus généralement aux jeunes, de découvrir ou de redécouvrir « le Rapport » – épuisé depuis plusieurs années, introuvable - qui signe la date officielle de naissance de l'insertion. Chacun pourra y constater l'actualité de ses analyses et de ses propositions... preuve s'il en est qu'il reste beaucoup à faire pour vaincre les égoïsmes, les lenteurs et les intérêts multiples qui empêchent notre société de faire à la jeunesse française la place qu'elle devrait occuper.

À l'issue du Rapport, plusieurs contributeurs amorcent la réponse à l'exhortation de Bertrand Schwartz pour un nouveau Rapport.

Philippe Labbé, sociologue et auteur de plusieurs ouvrages sur les missions locales, propose une lecture qui chemine de 1981 à aujourd'hui et à demain, du personnage Bertrand Schwartz au contenu du Rapport, des missions locales aux enjeux sociétaux, de la problématique d'insertion aux nouvelles données économiques...

L'Association nationale des directeurs de missions locales, sur la base de sept contributions de ses administrateurs-trices (Myriam Audouze, Régis Barbier, Christine Béguinot, Michel Bonnet, Ana Feldman, Annie Jeanne, Vincent Plovier, Rachid Oukrid, Enrico Riboni et Sylvie Weill), ouvre la voie d'un « Contrat social avec la jeunesse » : de l'approche différenciée à l'approche globale, de l'orientation et de la formation à l'innovation...

Avec cette réédition du Rapport Schwartz, les analyses et les perspectives qui y sont exposées constituent un socle, point de passage obligé de connaissances sur l'insertion, de son origine à ses enjeux, mais également une invitation à « se jucher sur les épaules des géants qui ont ouvert la voie pour voir plus loin et les dépasser.

Rapport Schwartz :

Naissance des Missions Locales

Le Rapport de Bertrand Schwartz « L'insertion professionnelle et sociale des jeunes » remis au Premier ministre Pierre Mauroy en septembre 1981 préconise, pour « la remise en jeu économique et sociale des jeunes », une politique d'ensemble concernant la qualification, le développement de l'alternance et du tutorat en entreprise et la mobilisation de toutes les ressources pour offrir des réponses adaptées dans tous les domaines: formation et emploi, loisirs, santé, logement, culture. Il propose la création de «missions locales », sous la forme d'équipes pluridisciplinaires chargées d'être le pivot d'un dispositif d'animation situé au plus près des jeunes.

En 1982, le rapport Schwartz débouche sur la création de Permanences d'accueil, d'information et d'orientation (PAIO) destinées à orienter les jeunes de 16 à 18 ans vers les stages d'insertion et de Missions Locales afin d'apporter aux jeunes de 16 à 25 ans une aide plus étendue dépassant l'orientation professionnelle et leur permettant d'élaborer un projet d'insertion professionnelle et sociale et de le mettre en œuvre dans tous les aspects de la vie quotidienne.

Vingt-trois ans après leur création, les Missions Locales voient leur rôle conforté par l'inscription d'un Droit à l'accompagnement dans le code du travail dont la mise en œuvre leur est confié. Les Missions Locales sont désignées par le Code du travail comme organismes concourant au service public de l'Emploi. La Loi de cohésion sociale (n°2005-32 du 18 janvier 2005) les charge ainsi de mettre en œuvre le Contrat d'Insertion dans la Vie Sociale –CIVIS-, programme d'accompagnement vers la vie professionnelle des jeunes les plus éloignés du marché du travail.

Construire ensemble une place pour tous les jeunes

Le réseau des Missions Locales et des PAIO accueille tous les jeunes de 16 à 25 ans (avec ou sans qualifications, issus d'un quartier difficile ou d'une commune rurale, en rupture familiale, démunis ou sans difficultés majeures) et met en oeuvre un accompagnement et des solutions personnalisées.

Un objectif prioritaire : l'emploi

Les Missions Locales et PAIO apportent à chaque jeune, selon son niveau, ses besoins, ses difficultés, des réponses individualisées : élaborer un projet professionnel, construire un parcours qualifiant, déterminer la formation la plus adaptée, accompagner la recherche d'emploi, faire le lien avec les entreprises, préparer aux entretiens d'embauche.....

L'approche globale

Parce que les solutions d'emploi ne sont pertinentes et efficaces que si le jeune surmonte ses difficultés, consolide sa situation, les Missions Locales diagnostiquent ses besoins et construisent des réponses multiples : santé, logement, accès à la culture, aux loisirs, au sport... Les interventions s'inscrivent dans tous ces domaines et bien d'autres.

Un travail consolidé par un large partenariat

Fédérer les initiatives, les volontés; les moyens : les Missions Locales travaillent en synergie avec l'Etat, les collectivités locales, les acteurs économiques et sociaux implantés au niveau local. Ce large partenariat vise à construire des complémentarités pour renforcer l'efficacité des réponses aux besoins des jeunes et mettre en cohérence les politiques d'emploi et d'insertion proposées par la commune, le département, la région et l'Etat.

Pour un nouveau Rapport :

Bertrand Schwartz, mars 2007

Quand Annie Jeanne et Philippe Labbé sont venus me dire qu'ils allaient rééditer mon Rapport de 1981 sur l'insertion, m'expliquant qu'il restait d'actualité après plus de vingt-cinq ans et qu'il serait encore une référence pour beaucoup de ceux qui luttent pour accompagner les jeunes, je leur ai dit que peut-être, pourquoi pas... mais pour moi, soyons francs, là n'était pas l'essentiel.

Certes, chaque fois que j'ai initié quelque chose de nouveau, je me suis senti une responsabilité vis-à-vis de ceux qui s'étaient engagés à mes côtés et vis-à-vis de ceux qui poursuivaient l'oeuvre. Certes, je me suis toujours efforcé de dire ce que j'avais appris. Mais attention ! Ce qui est essentiel pour moi n'est pas tant les réalisations elles-mêmes – elles appartiennent à la vie et à l'histoire - mais les démarches utilisées et ce qu'elles m'avaient apporté.

Ainsi, en 1981, pour produire le Rapport, je me suis appuyé sur des actions, des réalisations d'expérimentation et des remarques de plus de cinq cents acteurs, mais dispersées. La méthode adoptée s'inscrivait dans ma recherche permanente de toujours améliorer ma démarche. J'avais auparavant mené diverses innovations et j'en ai ensuite initié d'autres. Entre elles, il y a une progression que j'ai récemment tenté avec Gérard Sarazin de préciser dans un dossier publié dans la revue *Pour*. Ce travail nous permet d'afficher cinq principes :

Développer la recherche-action collective : « recherche » parce qu'elle s'insère étroitement dans une démarche d'innovation sociale ; « action » parce que le déroulement modifie constamment, par son évaluation, l'action elle-même ; « collective » par ce qu'elle a pour principe d'impliquer tous les acteurs qui concrètement la vivent et font vivre l'innovation lancée.

Organiser l'écoute de telle sorte que les groupes d'acteurs, ayant chacun leur manière de poser le problème, la solution soit en eux et émane d'eux.

Assurer le consensus minimum, signifiant que c'est un but à atteindre parce qu'une expérience ne se développe efficacement que si elle est portée par l'ensemble des acteurs.

Afficher la place de chaque personne, de façon à ce qu'elle soit claire aux yeux de tous, favorisant la conscience qu'a une personne du rôle qu'elle se donne et qu'on lui confie. Le simple fait de donner la parole à ceux qui ne sont habituellement pas consultés, leur donne une place qu'ils n'avaient pas auparavant.

Le concret... car travailler sur des cas vécus conduit à la réflexion et à la compréhension alors que l'abstrait permet de s'abriter derrière des généralités.

Les innovations mises en œuvre par le réseau des missions locales sont nombreuses, diverses, ancrés dans la vie locale. En effet nombreux sont, au sein de leurs équipes, ceux qui, comme moi, ne peuvent se faire aux inégalités telles qu'elles existent, aux injustices qu'elles entraînent et qui refusent toujours de s'y résigner. Mais cette révolte ne suffit pas... encore faut-il que l'action entreprise soit cohérente avec la conviction qui l'anime et que chacune des raisons d'agir qui la caractérisent renvoie à des valeurs et à une conception des rapports entre les personnes.

Ainsi, rééditer le Rapport de 81 n'a de sens que si un nouveau rapport est établi qui, décrivant le nouvel état des lieux de l'insertion des jeunes en 2007, fait des propositions ambitieuses et concrètes qui en découlent.

Ce qui compte, c'est que tous ceux qui prennent part à l'insertion, accompagnateurs et accompagnés, se mettent ensemble au travail pour construire ce nouveau rapport.

Dans cet esprit, cette réédition, sans modifications, de l'original de 1981, prend alors un sens précis : permettre de s'en imprégner pour en comprendre la démarche. Il s'agit, plus encore qu'en 1981, d'une nouvelle façon de poser les problèmes plus que d'une suite de dispositions immuables.

Ce nouveau rapport, quel qu'en soit la forme, devrait être produit par les Missions locales elles-mêmes. Car il importe surtout de préciser et de respecter la spécificité de l'insertion des jeunes. Des diversités et des inégalités existent entre eux et, incontestablement, elles augmentent. Par ailleurs, la tentation est toujours grande, au nom de l'efficacité, de juxtaposer, sectoriser et cloisonner. Il est donc nécessaire de montrer et d'analyser en permanence l'articulation qui existe entre tout ce qui constitue le monde dans lequel vivent, apprennent et travaillent les jeunes.

Dans ce travail, auquel je vous appelle, ne cherchez pas des modèles ou des recettes mais intéressez vous à la manière dont les jeunes de 2007 regardent l'avenir et écoutez-les... car là est ce que sera demain.

La contribution de Philippe Labbé et celles des acteurs de l'ANDML qui suivent cette réédition sont les premières pierres de cet édifice. Elles en appellent d'autres. C'est pourquoi, s'inscrivant dans la démarche, elles restent ouvertes et questionnantes. C'est à la condition de cette construction entre vos mains que, effectivement, cette réédition prend son sens : elle n'est pas, surtout pas, comme l'écrit Philippe Labbé, une exhumation mais elle est un point de départ - il faut bien partir de quelque part – pour l'avenir des missions locales et, surtout, pour les conditions que nous réservons à notre jeunesse.

Manifeste pour un contrat social avec la jeunesse

Association Nationale des Directeurs de Missions Locales

L'Association Nationale des Directeurs de Missions Locales – ANDML, est un lieu d'échanges, d'études, et de propositions sur le travail des Missions Locales et des P.A.I.O., leur organisation, leur évolution d'une part, et les politiques d'insertion des jeunes et leur mise en œuvre d'autre part.

L'espoir d'une classe d'âge de trouver une place pour tous ses membres ne peut pas ne pas trouver écho dans l'ambition des politiques publiques. Oui, il faut passer du déclaratif à l'effectif, des intentions aux engagements...

Les difficultés de ceux qui cumulent les rapports sociaux d'exclusion questionnent la capacité d'intégration du modèle républicain et les tensions que provoque l'allongement de la période d'incertitude après la scolarité, influencent le regard porté sur la période scolaire.

Il est urgent et éthiquement nécessaire, d'engager cette mise en perspective de la « problématique jeunes » pour redonner prise aux jeunes sur leur avenir et leur proposer des orientations concrètes mais fondées aussi sur une politique de civilisation, vers un nouveau contrat social.

Capital formation tout au long de la vie, capital économique avec l'allocation autonomie, capital social avec l'effort des acteurs des Missions locales pour constituer de vraies ressources aussi multiples que les besoins des jeunes sont multidimensionnels... les hypothèses à explorer sont nombreuses et l'enjeu de cohésion sociale s'accommode mal de cloisonnements institutionnels.

Quelle est la place de la jeunesse dans la société ? Ces contributions au débat sont destinées à faire du nouveau contrat social un outil permanent de réflexion avec la jeunesse.

Nous voulons promouvoir des engagements que nous considérons nécessaires afin d'ouvrir un nouvel horizon dont résultera une action transformatrice, critique, émancipatrice et inventive.

Ce Manifeste affirme l'actualité et l'urgence d'une alternative, d'une réponse adaptée aux aspirations de la jeunesse. Il est une incitation déterminée à la réflexion, à l'analyse et au débat pour élaborer et promouvoir un contrat social avec la jeunesse.

L'Association nationale des directeurs de missions locales, sur la base de sept contributions de ses administrateurs-trices, ouvre la voie d'un « Contrat social avec la jeunesse » : de l'approche différenciée à l'approche globale, de l'orientation et de la formation à l'innovation

■ **Introduction à la construction plurielle d'un futur Rapport**

Myriam AUDOUZE - *Mission Locale de Cergy Pontoise*

■ **Une approche différenciée pour les 16/25 ans. Pourquoi ?**

Michel BONNET - *Mission Locale d'Épinay sur Seine*

■ **L'accompagnement global comme fondement méthodologique du travail**

Ana FELDMAN - *Mission Locale de Toulouse*

Sylvie WEILL - *Mission Locale de Saint Quentin en Yvelines*

Vincent PLOVIER - *Mission Locale de l'agglomération dunkerquoise*

■ **Une voie possible pour une insertion maîtrisée**

Christine BEGUINOT - *Mission Locale de l'arrondissement de Reims*

■ **L'orientation professionnelle et la formation continue comme outils de la construction d'un projet professionnel et d'un projet de vie**

Enrico RIBONI - *Mission Locale de l'Ardèche méridionale*

Rachid OUKRID - *Mission Locale du Plateau Nord Val de Saône*

■ **La place de l'expérimentation et de l'innovation dans les pratiques professionnelles et les politiques publiques d'insertion professionnelle et sociale**

Myriam AUDOUZE - *Mission Locale de Cergy Pontoise*

Régis BARBIER - *Mission Locale rurale de l'arrondissement de Beaune*

■ **Quel avenir pour la jeunesse ?**

Annie JEANNE - *Mission Locale de l'agglomération rouennaise*

Présidente de l'Association Nationale des Directeurs de Missions locales



33 avenue Champlain 76100 Rouen
Tel : 02 32 81 63 70 - Fax : 02 32 81 63 71
Courriel : andml@andml.org

Contact Presse :
Charline Lemaire : 0954 004 954